

Cathédrale Notre-Dame de Paris ILE-DE-FRANCE

Commune : **Paris**

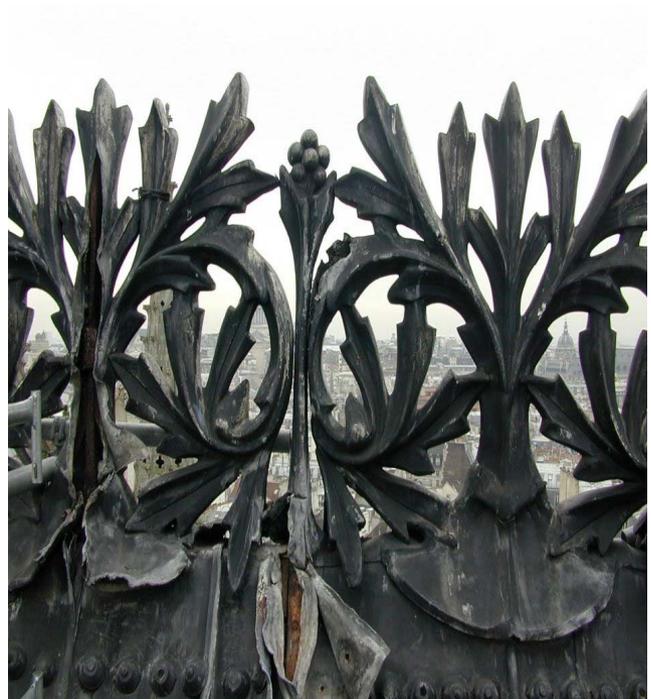
Département : **Paris (75)**

Historique :

Monument emblématique de l'histoire de France, première cathédrale du gothique rayonnant, Notre-Dame de Paris constitue un modèle d'équilibre dans l'architecture médiévale. Sa révélation par la publication du roman de Victor Hugo en 1831, sa restauration par Jean-Baptiste Lassus et Eugène Viollet-le-Duc entre 1840 et 1864, comme sa redécouverte à la fin des années 1860, à l'issue d'un rigoureux nettoyage, sont autant de jalons qu'accompagnent de nombreuses découvertes, parmi lesquelles on retiendra la mise au jour, en 1965, d'importants vestiges archéologiques de la Cité du Moyen Age, ou, en 1977, la découverte des têtes des rois de Juda.

Description de l'opération :

Les travaux qui seront réalisés portent sur la restauration des crêtes de faîtage de la nef et du bras nord du transept, répartis sur deux tranches (8 mois chacune) et en quatre lots : échafaudages, charpente, couverture et paratonnerre.



Protection : Cl. M.H sur liste de 1862

Propriétaire : État

Maîtrise d'ouvrage : Direction régionale des Affaires culturelles – conservation régionale des Monuments historiques

Maître d'œuvre : Benjamin Mouton - architecte en chef des Monuments historiques

Date de début et de fin de chantier : 2^{ème} trimestre 2009 - fin 2010

Montant « plan de relance » : AE : 1,97 € / CP : 1,33 M€

Part État (%) : 100%